

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°141/2022

Au Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS « PWC RDC »

Après avoir reçu le contrat du marché n° 7226/INTER-GOUV/MIN-FIN/BCECO/DG/DPM/PGN/2022/SC, conclu avec le bureau Central de Coordination, pour un montant total hors taxe de dollars américains cinquante mille neuf cent (50.900 USD) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 07/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

P.O.
Bafendp



Scellé de l'Etablissement

Directeur Général

bia
M. Salemba